ÉCOLE GENDREAU
102 RUE CUTTING
COATICOOK

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. (Art. 64)

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Gendreau, tenue le 15 juin 2023 à 17 h, à l'école Gendreau.

Présences : Anne-Sophie Boivin, Anne Courtemanche, Magalie Desrosiers, Catherine Dumont, Sandrine Filion, Amélie Lanctôt, Martine Nadeau, Véronik Riendeau, Jean-Luc Rose, Nathalie Samson et Marie-Claude Tremblay

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Luc Rose et madame Nathalie Samson souhaitent la bienvenue à tous.

CE22-23-031 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Nathalie Samson et appuyé par madame Courtemanche d'adopter l'ordre du jour tel quel :

1.0 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.0 Adoption du procès-verbal du 18 avril 2023
4.0 Suivis au procès-verbal du 18 avril 2023
- 4.1 Photographie scolaire

5.0 Points d'information et de consultation :
- 5.1 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique
- 5.2 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement
- 5.3 Présentation des budgets 2022-2023 et présentation du poste 27000
- 5.4 Rapport annuel au conseil d'établissement 2022-2023
- 5.5 Organisation scolaire provisoire 2023-2024
  - 5.5.1 Groupes prévus pour 2023-2024
  - 5.5.2 Répartition des tâches du personnel enseignant
  - 5.5.3 Spécialistes – anglais, éducation physique et musique
  - 5.5.4 Nombre d'élèves prévu pour 2023-2024
  - 5.5.5 Professionnelles et soutien pour 2023-2024
- 5.6 Bilan PEVR

6.0 Points discutés pour adoption :
- 6.1 Budget 2023-2024 de l'école
- 6.2 Budget 2023-2024 du service de garde

7.0 Points discutés pour approbation :
- 7.1 Fournitures requises par les enseignants autres que les manuels scolaires et le matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études

8.0 Transmission d'informations :
- 8.1 Direction
  - 8.1.1 Ordre du jour et date de l'assemblée générale des parents
    - 8.1.1.1 Proposition : mardi, 5 septembre 2023 à 18 h
  - 8.1.2 Montant alloué pour la rentrée scolaire 2023-2024
  - 8.1.3 Principe d'encadrement des frais exigés aux parents
  - 8.1.4 Dernières journées d'école (19, 20, 21 juin)
- 8.2 Enseignants : les bons coups à l'école et sorties de fin d'année scolaire
- 8.3 Service de garde
- 8.4 OPP
- 8.5 Comité de parents

9.0 Autres sujets
- 9.1
- 9.2

10.0 Évaluation de la rencontre
11.0 Date de la prochaine rencontre : mercredi 18 octobre 2023

12.0 Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE22-23-032 **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL 2023**

Il est proposé par madame Émilie Lanctôt et appuyé par madame Sandrine Filion d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS VERBAL DU 18 avril 2023

4.1 Photographie scolaire

Julie Fortier est confirmée pour les photos scolaires. Elle a tout le matériel nécessaire pour les photos des finissants. Elle reviendra au printemps pour prendre ces photos. La mosaïque sera offerte gratuitement.

5. POINTS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION :

5.1 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique

Les membres du conseil d'établissement sont satisfaits des manuels et du matériel didactique. Ils apprécient qu'il y ait une mention lorsqu'un même manuel est utilisé pour deux niveaux différents, par exemple les groupes multiniveaux utilisent le même manuel scolaire.

5.2 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Monsieur Jean-Luc Rose présente le budget du conseil d'établissement. Il est mentionné que le montant qui n'est pas utilisé ne sera pas reconduit à l'année prochaine.

5.3 Présentation des budgets 2022-2023 et présentation du poste 27000

Monsieur Jean-Luc Rose présente le budget du 27000. Dans le budget 24000, nous sommes dans le négatif, cependant le centre de service doit rembourser le salaire des éducatrices spécialisées du projet d'aide à la classe. Monsieur Jean-Luc Rose spécifie que les montants vont diminuer puisqu'il y a encore des factures à payer.

5.4 Rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023

Monsieur Jean-Luc Rose présente le rapport du conseil d'établissement. Les membres trouvent que le document est représentatif.

5.5 Organisation scolaire provisoire 2023-2024

5.5.1 Groupes prévus pour 2023-2024

Préscolaire 4 ans (16 élèves)
Préscolaire 5 ans (14 élèves)
Préscolaire 5 ans (13 élèves)
1re année (19 élèves)
1re-2e année (18 élèves)
3e année (15 élèves)
4e année (19 élèves)
4e-5e année (23 élèves)
5e-6e année (20 élèves)
Classe adaptée (en date du 15 juin, il y a 3 élèves)

5.5.2 Répartition des tâches du personnel enseignant

Catherine Dumont – préscolaire 4 ans
Caroline Héon – préscolaire 5 ans
Janie Larivière – préscolaire 5 ans
Mélanie Boutin – 1re année

Véronique Couture – 1re-2eannée
Dominique April – 3e année
Laurence Côté – 4e année
Marc-André Barrette – 4e-5e année
Émilie Lanctôt – 5e-6e année
À déterminer – classe adaptée

5.5.3 Spécialistes – anglais, éducation physique et musique

Vacant – Orthopédagogue (60 %)
Francis Delisle – Anglais, langue seconde
Alexandre Boisvert – Éducation physique et à la santé
Audrey Roy - Musique

5.5.4 Nombre d'élèves prévu pour 2023-2024

Il y a 160 élèves prévus pour la prochaine année scolaire.

5.5.5 Professionnelles et soutien 2023-2024

Professionnelles :
Josiane Massicotte – Psychologue
Naomi Desmeules – Orthophoniste
Karine Gagné – Travailleuse sociale

Employées de soutien :
Maria Dostie – Technicienne en éducation spécialisée (poste-école)
Karine Lemieux – Technicienne en éducation spécialisée (poste-école)
Deux techniciennes en éducation spécialisées (projet pilote d'aide à la classe)
Amélie Lanctôt – Secrétaire d'école
Steven Fournier – Concierge
Véronik Riendeau – Responsable du service de garde
Sylvie Viau – Éducatrice en service de garde
Danica L'Espérance – Éducatrice en service de garde
Hélène Dubé – Surveillante du diner
Céline Dubé – Surveillante du diner
Jessica Laliberté – Éducatrice en service de garde

5.6 Bilan PEVR

Un document est présenté sur la clientèle du centre de service des Hauts-Cantons. Il est demandé de vérifier si le document est bien lisible et concret. Le sondage est complété.

6. POINTS DISCUTÉS POUR ADOPTION

CE22-23-033 **6.1. Budget 2023-2024 de l'école**

Il est proposé par madame Marie-Claude Tremblay appuyé par madame Nathalie Samson d'adopter le budget 2023-2024 de l'école tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE22-23-034 **6.2 Budget 2023-2024 du service de garde**

Il est proposé par madame Anne Courtemanche et appuyé par madame Nathalie Samson d'adopter le budget 2023-2024 du service de garde tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. POINTS DISCUTÉS POUR APPROBATION

CE22-23-035

7.1 Fournitures requises par les enseignants autres que les manuels scolaires et le matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études

Monsieur Jean-Luc Rose présente les listes d'effets scolaires. Il est demandé de mentionner sur chaque liste que les parents peuvent faire un tri du matériel de l'année précédente et réutiliser celui qui est encore en bon état. De plus, certaines classes n'ont pas de manuel d'anglais c'est ce qui a été demandé par l'enseignant. Madame Anne Courtemanche demande de spécifier lors que l'envoie des listes que les enfants auront tout de même de l'anglais, mais que l'enseignant utilisera des documents plutôt que des manuels. Il est aussi demandé de mentionner que certains articles pourront être renouvelés en cours d'année. Il est proposé par madame Anne-Sophie Boivin et appuyé par madame Martine Nadeau d'approuver les listes avec ces modifications.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. TRANSMISSION D'INFORMATIONS

8.1 Direction

8.1.1 Ordre du jour et date de l'assemblée générale des parents

8.1.1.1 Proposition : mardi, 5 septembre 2023 à 18 h

Monsieur Jean-Luc Rose propose le mardi 5 septembre 2023, à 18 h, tous acceptent. À cette date, il n'y a pas d'autres écoles du secteur qui tiennent leur assemblée. Il y aura des prix de présences comme les années précédentes.

8.1.2 Montant alloué pour la thématique annuelle 2023-2024

Monsieur Jean-Luc Rose propose que l'on déploie 1 500 $ pour la semaine de la rentrée et pour le reste de l'année afin de couvrir le thème : les traditions culturelles autour du monde. Lorsque ce montant sera écoulé, l'approbation sera demandée au conseil d'établissement afin d'avoir un montant supplémentaire.

8.1.3 Principe d'encadrement des frais exigés aux parents

Monsieur Jean-Luc Rose présente le principe d'encadrement des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2023-2024.

8.1.4 Dernière journée d'école

Le 19 juin sera une journée thématique hawaïenne. Chaque élève recevra un sac avec du popcorn et un chocolat. Le 20 juin, nous avons réservé le parc Laurence. Chaque groupe pourra aller se baigner et ils auront accès au parc. Une crème glacée sera aussi remise aux élèves, nous avons reçu une commandite de la Laiterie de Coaticook. Pour le 21 juin, il y aura la remise de certificat en avant-midi. À partir de 11 h, un repas hot-dog sera servi avec des crudités, du fromage, un jus et un dessert. Les jeux seront ensuite installés pour l'après-midi et le carnaval pourra débuter.

8.2 Enseignants : les bons coups à l'école et sorties scolaires

- Le méritas de Mélissa Samson ;
- Quilles et crème glacée : préscolaire ;
- Glo golf : 1re, 2e-3e, 4e-5e et 6e année ;
- Activité sur l'hygiène donnée par mesdames Soleine Côté et Pascale Nadeau (éducatrice spécialisée) : 1re-3e-4e-6e année ;
- Madame Anne-Marie Houle a cuisiné des boules d'énergie avec le groupe de 3e-4e année ;
- Piscine à la Frontalière : 1re et 2e-3e année ;

- Course sur l'heure du dîner avec madame Marie-Pier Daigle (éducatrice spécialisée) ;
- Cérémonie des finissants en après-midi avec les parents ;
- Voile : 6e année ;
- O'Volt et cinéma : 4e-5e et 6e année ;
- Visite de la Frontalière : 6e année ;
- Spectacle de science et de magie ;
- Avant-midi transition pour les maternelles ;
- Transition des maternelles à la 1re année ;
- Sortie au Rigolo pour le préscolaire ;
- Sortie au Zoo de Granby : 1re, 2e-3e, 3e et 3e-4e année ;
- Bénévolat au CHSLD avec madame Soleine Côté et les élèves de 3e année ;
- Correspondance de la classe de Caroline avec des élèves de la France ;
- Les 6e année ont fait deux pièces de musique aux maternelles ;
- Récréation des maternelles avec les grands ;
- Pièce de théâtre avec des élèves du service de garde, organisé par madame Soleine Côté.

8.3 Service de garde

À la dernière journée pédagogique, les élèves ont été au O'Volt, ils ont eu beaucoup de plaisir. Les éducatrices font beaucoup de ménage puisqu'elles avaient deux locaux et elles en auront seulement un pour la prochaine année scolaire. Elles essaient d'aller le plus souvent possible à l'extérieur lorsque c'est possible puisque la température n'est pas favorable. Madame Véronik Riendeau annonce qu'elle sera de retour à 35 h par semaine pour la prochaine année scolaire.

8.4 OPP

Madame Marie-Claude Tremblay mentionne que les parents du comité se sont sentis froissés. Elles trouvent qu'il a manqué de communication entre l'OPP et les membres du personnel. Elles trouvent qu'il y avait trop de personnes qui dirigeaient. Il est suggéré de faire une rencontre au début de l'année afin de diviser les tâches. Les parents de l'organisation vendront des moitié-moitié et distribueront des « Mr. Freeze » lors de la dernière journée. L'OPP a participé à la graduation, elles ont fait l'achat du gâteau et du mou de pommes.

8.5 Comité de parents

Madame Éliane Couture, monsieur Martial Gaudreau et madame Dany Grégoire étaient présents. Il a été mentionné que les nouveaux parents sont moins impliqués dans les activités de l'école. Il a été abordé le sujet de la communication entre les parents et l'équipe de l'école. Madame Éliane Couture vérifiera quel moyen de communication il serait préférable d'utiliser (plateforme) afin d'uniformiser la méthode au sein d'une école.

9. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas eu d'autres sujets.

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Les membres suggèrent de continuer à utiliser cette formule de rencontre pour les prochaines années, le repas a été apprécié.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date sera confirmée lors de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre 2023, ce sera à la mi-octobre.

CE22-23-036 **12. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>**

Il est proposé par madame Catherine Dumont et appuyé par madame Marie-Claude Tremblay de lever l'assemblée à 19 h 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Samson, Présidente	Jean-Luc Rose, Directeur